COMITE REGIONAL ULM



RÉGION Nouvelle-Aquitaine

Talence le 14 février 2026

Compte rendu ULM de l'Assemblée Générale 2025 du Comité Régional Nouvelle Aquitaine qui s'est déroulée le 14 février 2026 à la Maison Régionale des Sports Talence

Début de la séance : 9h30

Clubs Présents ou représentés

Delta Para club charentais
ULM Réolais
Aquitaine Paramoteur
La Grande Course ULM
Ecole ULM Delta Aquitaine
Club ULM de Villeton
Club ULM air Albret
Garonna Airways
Aéroclub Dassault Breguet Biarritz
Asso. Des pilotes Ultralégers des 2 Sèvres
Aéroclub de Bellac
Aéroclub de Saint Junien
Vol Retro
Gyro club ULM charentais
Nord Charente ULM
Les Ailes Chalaisiennes
Aéro Focus
Club ULM Oléronnais
Les Ailes de la Voie Romaine
Les Potes en Ciel
Association des Ailes de Bois Fleury
Corrèze Vol libre
Club Puyresson Airs Loisirs
Association BENAUGES Ultra-légers
ULM sensations

Rapport moral

Cette assemblée générale marque la clôture d'une année 2025 riche en activités, tant pour les clubs que pour le Comité Régional, malgré une météo qui a contrarié un certain nombre de manifestations.

Au fil des mois, les manifestations diverses au sein des clubs ont permis à plusieurs structures de célébrer leur 40e anniversaire. La majorité de ces clubs figurent parmi les plus anciens, mais beaucoup d'autres remontent également à cette époque, qui a marqué les débuts du mouvement ULM

C’était une autre époque, celle des vrais ULM construits en tube et toile, équipés de moteurs parfois capricieux. Mais c’était aussi une époque dorée pour notre activité.

L’évolution de notre pratique étant constante, le mouvement ULM et les appareils eux-mêmes ont beaucoup évolué. Aujourd’hui, les appareils haut de gamme rivalisent avec les avions d’aéro-club, tant par leurs performances que par leur confort, souvent comparable à celui de nos berlines.

Cette évolution a cependant un revers : les tarifs de ces appareils deviennent de plus en plus élitistes. Il n’y a pratiquement plus de modèles basiques et abordables sur le marché. Elle a également des répercussions sur la réglementation, qui évolue parallèlement.

Mais cette évolution va-t-elle dans le bon sens ? Ce qui est certain, c’est qu’elle est inévitable, presque incontrôlable, car elle est aussi sociétale

A ce sujet, en 2026, nous assisterons à la mise en place définitive de l’arrêté OPS concernant les conditions nécessaires et suffisantes pour continuer à effectuer des vols découverte au sein des clubs. Ces changements réglementaires qui inquiètent la majorité des pilotes ULM et plus largement les clubs seront passés en revue lors de cette séance.

En 2025, le comité régional Nouvelle-Aquitaine a eu le plaisir d’accueillir quatre nouvelles structures affiliées à la FFPLUM :

-Aéroclub ASP86 POITIERS, code 08623

-Les Ailes Chalaisiennes, CHALAIS, code 01614

-La Grande Course ULM, BORDEAUX, code 03347

-Aéroclub Dassault Breguet, BIARRITZ, code 06423

A noter que trois sur quatre sont des clubs avion avec une section ULM.

Nous leur souhaitons la bienvenue parmi nous.

Fin 2025, Le nombre de structures de la NA affiliées à la FFPLUM était de 155, mais ce chiffre est loin de la réalité, beaucoup de celles ci n’étant plus actives ou carrément dissoutes, l’affiliation payante en 2026 devrait permettre la mise à jour de cette liste.

En Nouvelle Aquitaine, le nombre de licenciés celui-ci est en baisse constante depuis 4 ans. De **1991** en 2022 nous sommes passés à **1883** en 2025, ce qui reflète la pyramide des âges et le manque de relève et ce malgré les efforts consentis par la FFPLUM, le CRULMNA et les clubs en matière de financement de leur formation.

En revanche le pourcentage de féminines au sein des clubs est constant et tourne autour de 5% depuis plusieurs années.

Enfin deux nouveaux CSV viennent compléter l'équipe: Yves MEREL (Oléron) et Thierry MOUCHES (Bordeaux) qui rejoignent Thierry DUPONT et Frédéric TRESCASES. Bienvenue à eux deux.

Avec les rallyes et manifestations de tout ordre au sein des clubs, l'évolution de notre activité est permanente.
2025 a été une année raisonnable en termes d'accidentologie. Nous espérons qu'en 2026 les journées Sécurité des vols porteront leurs fruits.

Au cours de l'année 2025, notre comité directeur s'est réuni à trois reprises : le 11 janvier à la MRS de Talence, le 17 mai à l'Aéroclub de Saucats, et une dernière fois en visioconférence, le 8 novembre.

Je remercie les membres de ce comité directeur pour leur présence à ces réunions et leur participation comme bénévole aux événements, ces remerciements s'adressent également à tous les bénévoles qui nous ont aidé au cours de cette année (salon des sports, compétitions, rassemblement)

Il est rappelé aux licenciés que sans bénévoles ni bonnes volontés les clubs et le Comité Régional ne sont rien et aucune activité ou manifestation ne peuvent être mises en place.

Rapport d'activités 2025

Actions Sécurité des Vols.

- **Forum Sécurité des Vols et espaces aériens** : 3 Journées (Montpezat, Saint-Même, Aire s/ l'Adour) = 52 pilotes y ont participé,
- **Formation sortie de positions inusuelles** : 1 journée (Montpezat) = 14 Pilotes, une autre journée était prévue sur la base militaire de Cognac, mais n'a pu être réalisée pour mauvaises conditions météorologiques et sera reprogrammée en 2026
- **Formation instructeurs bénévoles** : 4 instructeurs
- **Réactualisation instructeurs** : 4 instructeurs

- **Instructeurs classe supplémentaire** : 2 instructeurs
- **Formations mécanique 2 Temps (Royan) et 4 Temps (Libourne)** : 22 pilotes
- **REV** : 146 REV effectuées (moins de 10% des pilotes en ont bénéficié).
- **Initiation Vol montagne** : cet évènement, reporté deux fois n'a pu être réalisé en 2025 et sera reprogrammé en 2026

Accès aux aides pour tous

- Cette année, le comité régional a organisé 2 **compétitions** sur notre région.
  Le Stol (trois axes et autogires cette année) a été organisé à La Réole les 3 et 4 mai pour une dizaine de participants et une compétition Paramoteur organisée les 5 et 6 juillet sur la base du Luquet. En raison du report de la manifestation pour cause de météo, seuls 5 pilotes ont pu y participer.
  Toutefois tous y ont participé afin d'engranger des points et participer aux compétitions nationales et internationales.
- Le **tour de France Jeunes**, parti de et revenu à Montpezat, a fait la part belle à notre Région cette année avec 5 bases visitées par les jeunes compétiteurs dont 5 faisant partie de notre Région ont bénéficié de notre appui financier.
-
- **Vols découvertes BIA***:* 4 centres formateurs (AC du Médoc, AC Basque, St Même, Montpezat) : 94 jeunes diplômés ont pu ainsi bénéficier d'un vol découverte.
-
- **Vols découverte Jeunes** : un seul club, celui de Saint Pierre d'Oléron, a organisé une journée découverte pour les jeunes cette année pour 14 jeunes.
- **Vols pour les personnes porteuses de handicap** : 9 vols sur Usseau (79) et 1 vol à Biarritz (64).

  Subvention de **7 brevets jeunes** sur 6 centres (Montpezat, Saint Junien, Royan, Biscarosse, Usseau, Aire s/l'Adour).

Accès pour tous à la pratique de l'ULM

- Le CRULMNA a participé pendant 9 jours à la **Foire de Bordeaux Lac** et notre stand a rencontré un franc succès en particulier grâce au simulateur de vol personnel de Patrick BINDER, présent chaque jour sur ce salon et accompagné par des bénévoles du CRULMNA.

- Patrick a également assuré la représentativité du Comité à Andernos lors de la **journée des métiers de l'aéronautique**.
-
- Le **Rassemblement des pilotes de NA** sur la base d'Usseau a été une réussite. Une cinquantaine de personnes y ont participé. Un grand merci au club et à ses bénévoles pour son organisation et sa convivialité.
-
- Le **Rallye du trèfle**, malgré une cascade de reports imposés par les conditions météo, s'est tenu sur 2 jours et a permis de regrouper huit équipages qui ont pu visiter 3 bases avec un hébergement central sur Montpezat.
- Le **Jour le plus long**, bouleversé par la canicule, a tout de même été une belle réussite avec *20* Bases participantes, *32* Pilotes, *7060* Km parcourus, *132* Visites de bases malgré la température élevée et des vols débutant dès le lever du jour.

Podium 2025 du Jour le Plus long :

1ère place : Les Ailes de la Voie Romaine
2ème place : Aéroclub de la Pierre Levée
3ème place : Association des Pilotes Ultra Légers des Deux Sèvres

Rapport financier

Tableau des recettes

	Ventilation	Recette Totale
Subvention de la FFPLUM (1906 adhérents)+thématiques	**11'085.00 €**	11'085.00 €
Subvention Région Nouvelle Aquitaine		7'000.00 €
Promotion et rayonnement discipline	**2'000.00 €**	
Formation Encadrement et sécurité des vols	**3'000.00 €**	
Enjeux de santé et de société	**2'000.00 €**	
Subvention ANS		5'420.00 €
Promotion et rayonnement discipline	**1'548.00 €**	
Formation Encadrement et sécurité des vols	**2'582.00 €**	
Enjeux de santé et de société & Développement durable	**1'290.00 €**	
Bénévolat	**4'077.00 €**	4'077.00 €
Total des recettes 2025		27'582.00 €
Solde Compte bancaire au 31.12.2025		**1'071.91 €**
Solde Livret Epargne Associatif		**16'917.82 €**
Solde financier CRULMNA au 31.12.2025		**17'989.73 €**

Tableau des dépenses

	Ventilation	Dépense totale
Formation Encadrement et sécurité des vols		12'555.00 €
Formation des instructeurs (10)	**1'869.00 €**	
Compétitions (2)	**1'500.00 €**	
Forums SV et espaces aériens (3)	**2'645.00 €**	
Vol Mise en garde (1)	**1'904.00 €**	
Journées mécanique 4T et 2T (2)	**1'975.00 €**	
Remises en vol (146)	**850.00 €**	
Bénévolat	**1'812.00 €**	
Promotion et rayonnement discipline		6'812.00 €
Journée découverte pour les jeunes	**210.00 €**	
Village des sports Bordeaux	**806.00 €**	
Le Jour le Plus Long	**600.00 €**	
Rassemblement des pilotes de NA	**1'350.00 €**	
Participation au brevets jeunes	**1'000.00 €**	
Vols Découverte BIA	**940.00 €**	
Tour de France jeunes	**1'000.00 €**	
Bénévolat	**906.00 €**	
Enjeux de santé et de société		8'215.00 €
Handivols	**1'500.00 €**	
Rallye du trèfle	**3'498.00 €**	
Frais d'organisation	**1'858.00 €**	
Bénévolat	**1'359.00 €**	
Total des dépenses 2025		27'582.00 €

Activités 2026

Les activités 2025 seront reconduites cette année.

Des vols de démonstration en ULM électriques seront organisés sur plusieurs bases cette année.

Les activités seront concentrées dans la mesure du possible en début de saison afin d'éviter les fortes températures et les reports en cascade.
Plusieurs dates seront proposées d'emblée pour les évènements sensibles aux conditions météorologiques, en prévision d'éventuels reports.

A ce sujet, il a été rappelé en séance que les inscriptions aux manifestations organisées par le CRULMNA sont réalisées depuis l'espace licencié et les paiements via la plateforme HELLOASSO.

Cette plateforme propose aux licenciés, en plus du paiement, une « **contribution volontaire** », au bénéfice exclusif de HELLOASSO et d'un montant pouvant atteindre 10% du paiement demandé par le CRULMNA.

Vous pouvez REFUSER cette contribution en ramenant le curseur sur 0 €.

Présentation de l'arrêté OPS et des obligations des clubs
La FFPLUM propose un kit OPS contenant des documents à remplir afin de répondre aux exigences de la DGAC et ce **avant le 1er Avril 2026**.

Obligation des clubs

a. Déclaration d'activité

Pour pouvoir proposer des vols découverte à compter du 1er avril, les organismes doivent déposer le document intitulé « Déclaration d'activité » auprès de la DSAC-SO dont nos clubs dépendent AVANT le 1er avril 2026.
A réception, la DSAC adresse dans les 10 jours ouvrés un accusé de réception que l'organisme doit être en mesure de présenter en cas de contrôle de l'autorité leur délivrant un N° d'accréditation.
Ne pas oublier de confirmer à la DSAC-SO le maintien de cette activité tous les 2 ans.

b. Note d'information à faire signer aux passagers

Voici une version très largement inspirée de la Gazette de l'ULM, qualifiée de plus « poétique » et certainement moins anxiogène que le texte brut imposé par la DGAC, que nous avons très légèrement modifiée et que nous vous proposons :

« Vous n'embarquez pas à bord d'un avion de ligne. Les exigences applicables aux vols ULM ne garantissent pas un niveau de sécurité aussi élevé que les vols commerciaux de l'aviation certifiée. Cependant, notre organisme répond à l'ensemble des directives sécuritaires émises par la DGAC (Direction Générale de l'Aviation Civile).
L'ULM, le pilote ou l'exploitant ne sont pas soumis à des opérations de contrôle préalables de la part de l'autorité. Néanmoins, le pilote qui s 'apprête à vous emmener dans la troisième dimension est formé, compétent et responsable.
Alors ne soyez pas inquiet, ouvrez grand les yeux et profitez à fond de cet instant de contemplation dont des centaines d'autres avant vous ont déjà pu bénéficier et ce en toute sécurité. »

Les phrases soulignées sont les textes imposés par la DGAC et doivent figurer impérativement dans vos notes d'information, si vous souhaitez créer la vôtre au lieu d'utiliser celle proposée par la Fédération dans son kit.

Chaque bénéficiaire d'un VLD (ou d'un VLO) devra en être signataire et les documents devront être conservés par votre organisme pendant 3 mois.

c. Liste des pilotes agréés par l'organisme
Comme par le passé, les structures doivent établir une liste de pilotes autorisés à réaliser des vols découverte rémunérés.

d. Politique de Sécurité
Le manuel est prérédigé par la FFPLUM et doit être complété par les structures.

e. Carnet de vol
Les heures de vol concernant cette activité doivent être consignées dans un carnet. Elles ne peuvent dépasser 8 % du nombre d'heures de vol des pilotes de l'organisme. Toutefois les clubs peuvent organiser jusqu'à 6 journées Porte Ouvertes pendant lesquels des vols découverte peuvent être réalisés en sus.

Obligation des Pilotes

a. Visite médicale

Les pilotes agréés par le responsable du club ou de l'OBL pour réaliser des vols découverte rémunérés doivent être en possession d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'ULM (fourni par la FFPLUM, à faire signer par son médecin généraliste).

A partir de 60 ans celui-ci doit être renouvelé tous les deux ans et au-delà de 70 ans il doit être renouvelé chaque année.

b. Formation aux facteurs humains

Une formation en ligne a été mise en place par la FFPLUM. Elle dure 45 minutes environ. Chaque pilote doit la suivre jusqu'au QCM. Le taux de réussite à ce QCM doit être supérieur ou égal à 80 % pour être validé.

Cette formation est requise pour pouvoir prétendre réaliser des vols découverte rémunérés et doit être renouvelée tous les 3 ans.

La séance est levée à 11h30

Le président remercie tous les membres pour leur présence et leur participation à cette assemblée générale.

l'assemblée est conviée à un verre de l'amitié.

Le Président, Jean-François BAILLY
06 07 22 79 86

